

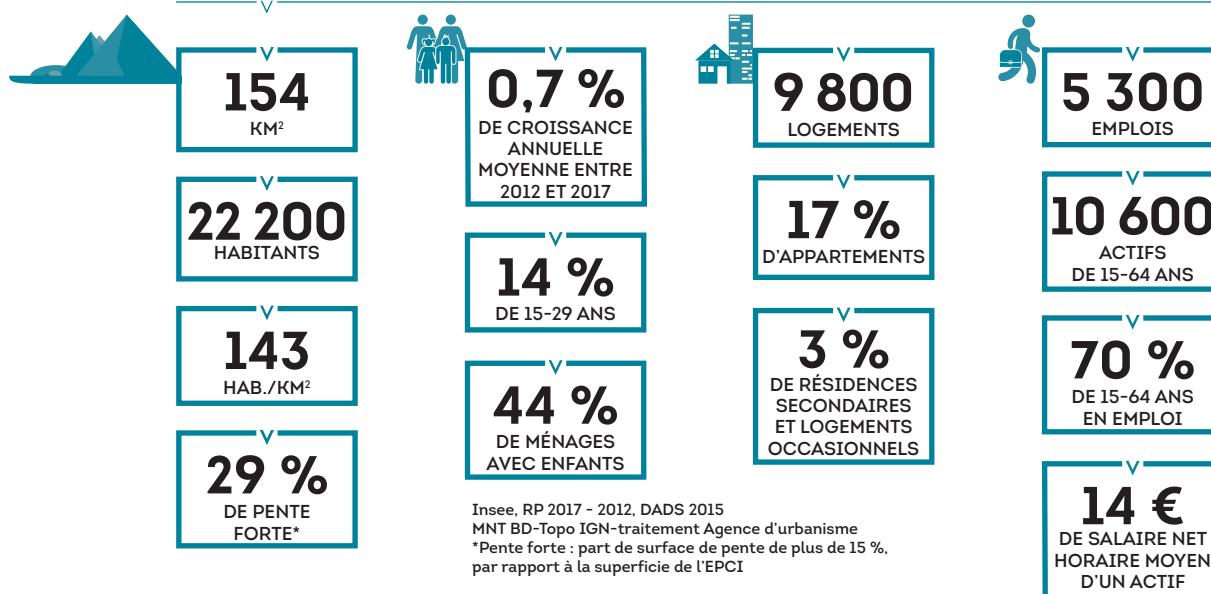
BIÈVRE EST en mouvements

Raisonnement territoire, c'est plus que jamais penser systèmes, flux, réseaux. Analyser les territoires en mouvement(s), c'est explorer les multiples dynamiques, décrire les interactions et influences diversifiées et mouvantes. Dans cette version actualisée de *Vos territoires en mouvements*, l'Agence d'urbanisme vous propose une lecture spécifique des grands fonctionnements de votre territoire au sein de l'aire grenobloise, en termes d'emplois, de flux domicile/travail, de circulation des salaires et de migrations résidentielles.

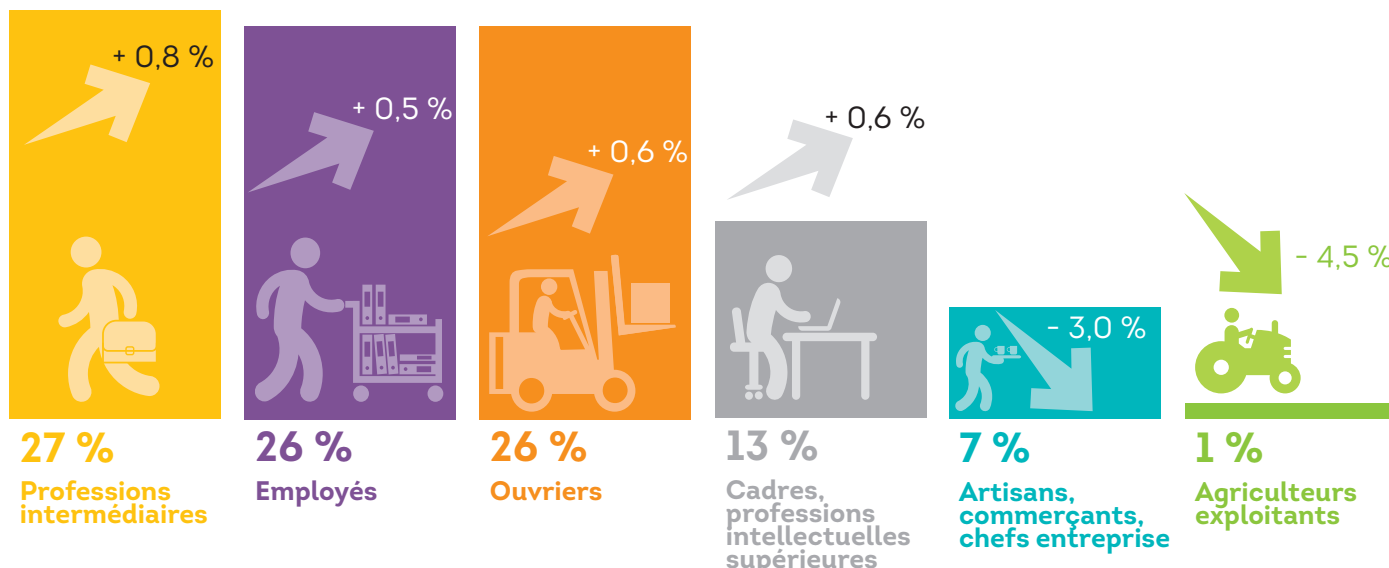


L'aire grenobloise et ses onze intercommunalités font l'objet d'une analyse identique permettant de les comparer.
Ensemble des documents à retrouver sur www.aurg.fr

14 COMMUNES



DANS QUELLE CATÉGORIE PROFESSIONNELLE TRAVAILLENT LES 15-64 ANS* ?



UN BASSIN D'EMPLOI ATTRACTIF POUR LES TERRITOIRES PROCHES



KUI OCCUPE LES EMPLOIS DU TERRITOIRE ?

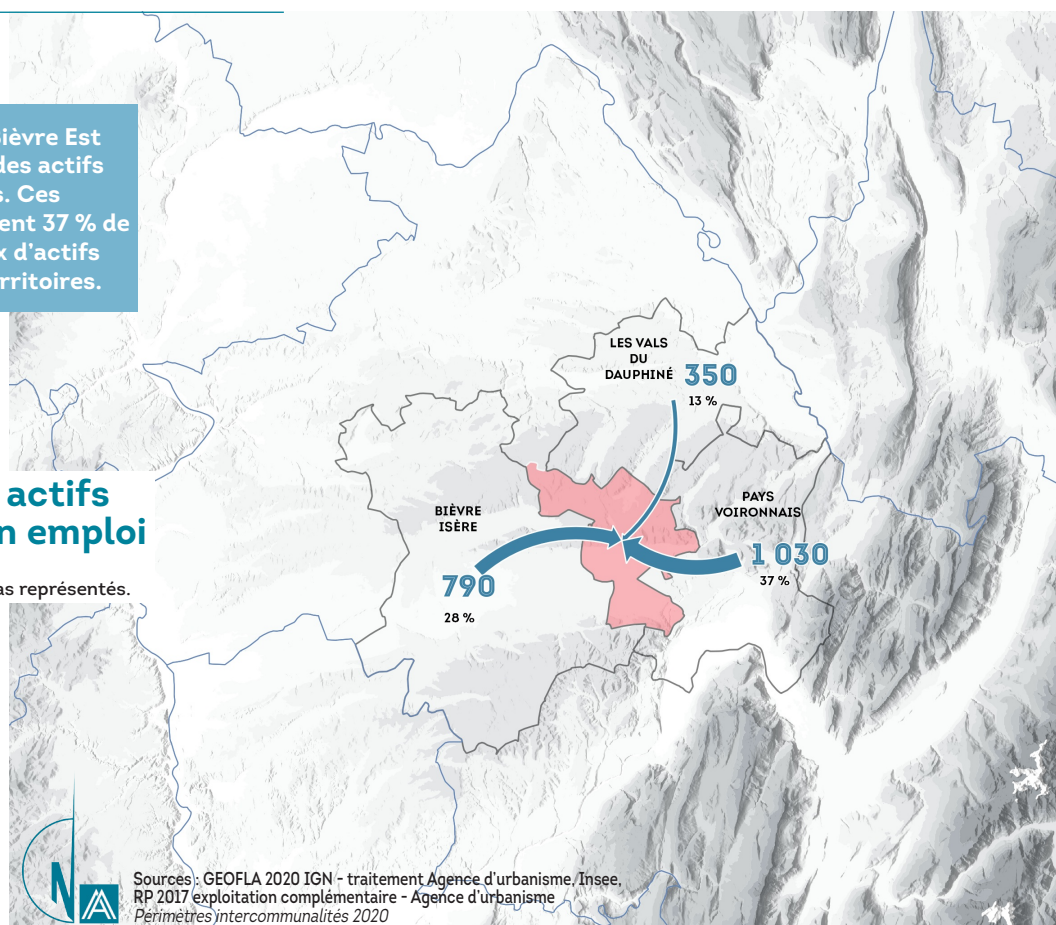
Actifs occupés = 15 ans ou + ayant un emploi

?
1 030 emplois de Bièvre Est
sont occupés par des actifs
du Pays Voironnais. Ces
emplois représentent 37 % de
l'ensemble des flux d'actifs
venant d'autres territoires.

Origine des actifs occupant un emploi

Flux > 200 pers.

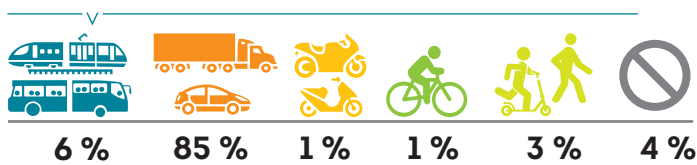
22 % des flux ne sont pas représentés.



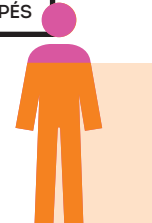
Plus de la moitié des emplois de Bièvre Est (2 760) sont occupés par des actifs qui résident dans des territoires voisins. Ils proviennent en majorité du Pays Voironnais (37 %), de Bièvre Isère (28 %) et des Vals du Dauphiné (13 %).

LES ACTIFS-SORTANTS DE BIÈVRE EST TRAVAILLENT EN MAJORITÉ EN PAYS VOIRONNAIS, MAIS AUSSI À GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

MODES DE DÉPLACEMENT DES ACTIFS OCCUPÉS



9 690
ACTIFS OCCUPÉS



74 % des actifs
(7 140 personnes)
travaillent
hors du territoire

OÙ LES ACTIFS SORTANT DU TERRITOIRE VONT-ILS TRAVAILLER ?

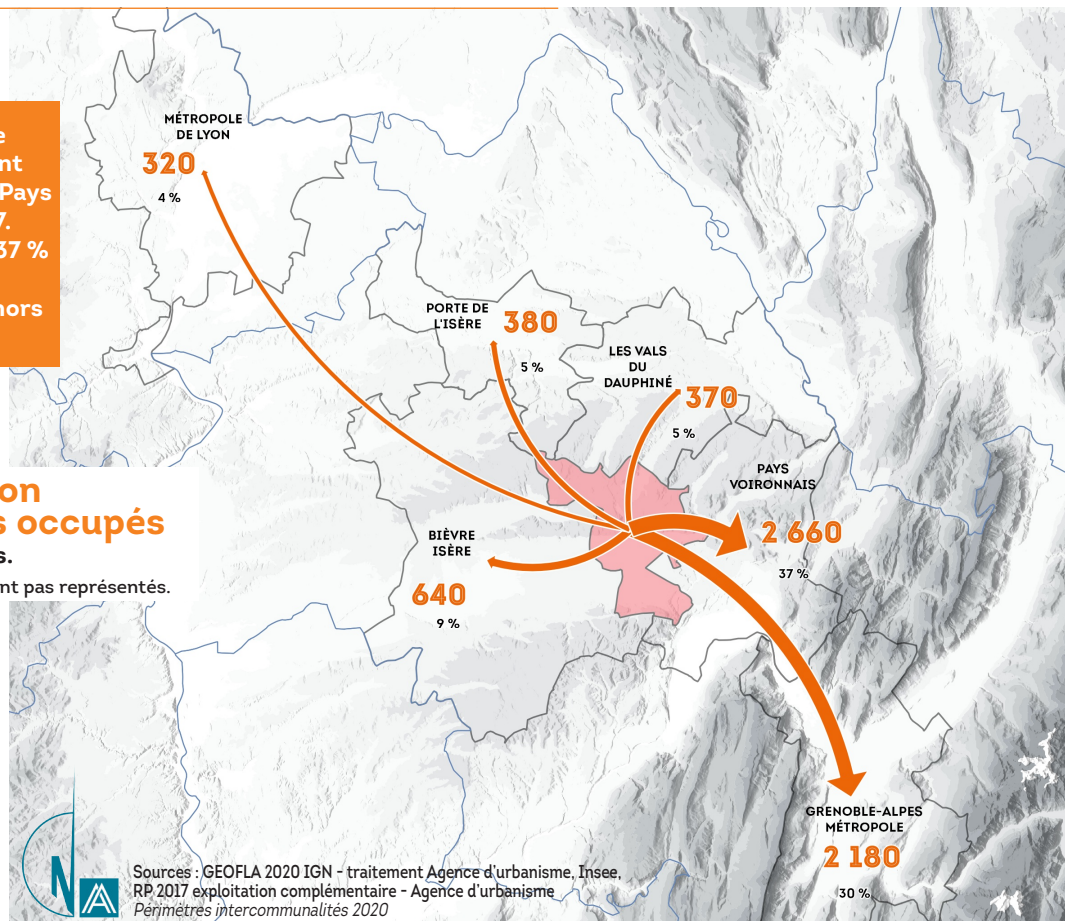


2 660 habitants de Bièvre Est occupent un emploi dans le Pays Voironnais en 2017. Ce flux concerne 37 % de l'ensemble des actifs travaillant hors du territoire.

Destination des actifs occupés

Flux > 200 pers.

10 % des flux ne sont pas représentés.



Près des trois quarts des actifs habitant sur le territoire de Bièvre Est travaillent à l'extérieur de celui-ci, majoritairement dans le Pays Voironnais (2 660 actifs soit 37 % des sortants) et dans la métropole grenobloise (2 180 actifs soit 30 % des sortants). Seulement 4 % des actifs-sortants vont travailler dans la métropole lyonnaise.

L'évasion des actifs occupés du territoire est importante, en raison de l'insuffisance de l'offre ou motivée par les choix résidentiels. On constate en effet qu'un nombre élevé d'actifs occupe un emploi à l'extérieur du territoire, principalement dans la métropole grenobloise et le Pays Voironnais. À noter que la moitié des emplois de Bièvre Est sont occupés par des actifs venant des territoires voisins.

MIEUX APPRÉHENDER LE FONCTIONNEMENT DES TERRITOIRES PAR LES FLUX DE REVENUS



QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT DANS BIÈVRE EST ?

Masse salariale = cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail indiqués

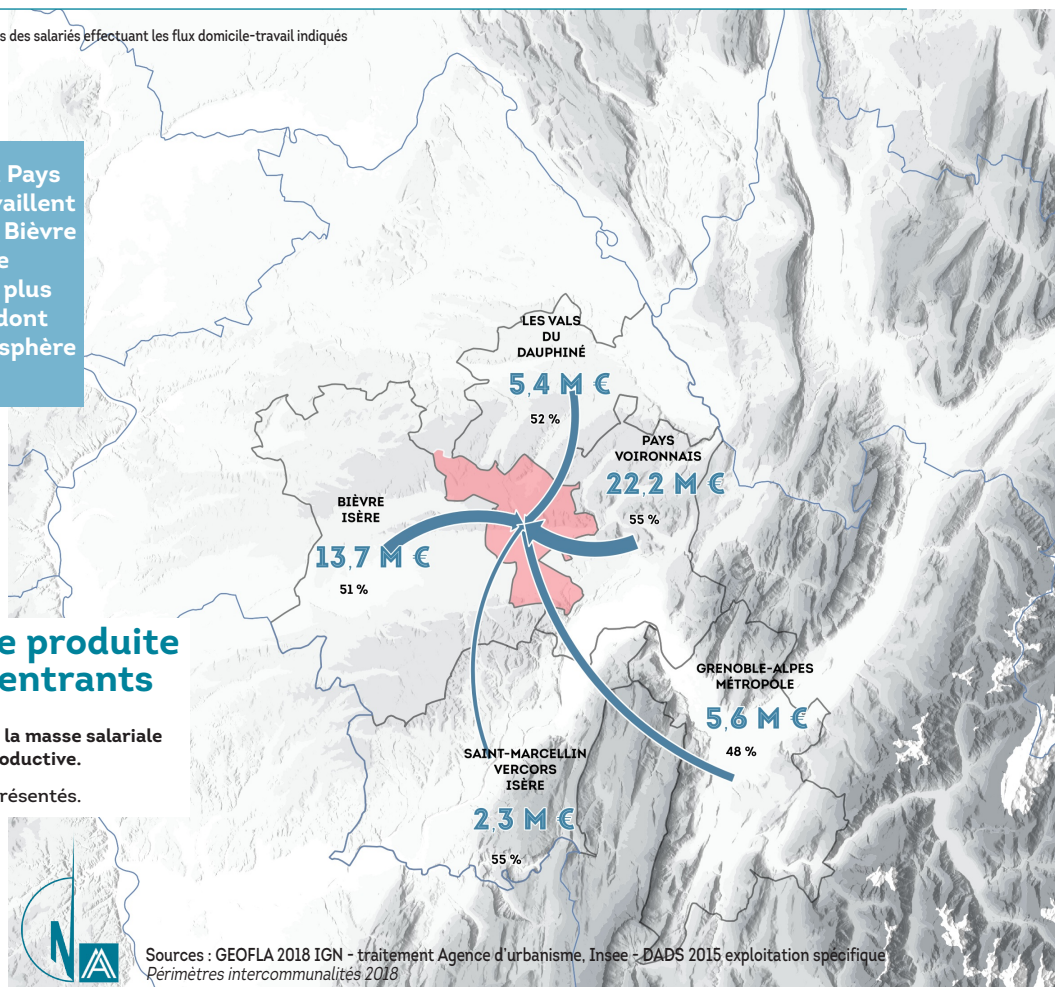
Les 1 030 actifs du Pays Voironnais qui travaillent sur le territoire de Bièvre Est ont produit une masse salariale de plus de 22 M€ en 2015, dont 55 % sont liés à la sphère productive.

Masse salariale produite par des actifs entrants

Flux > 2 M d'€

Le pourcentage indiqué sous la masse salariale est la part liée à la sphère productive.

15 % des flux ne sont pas représentés.



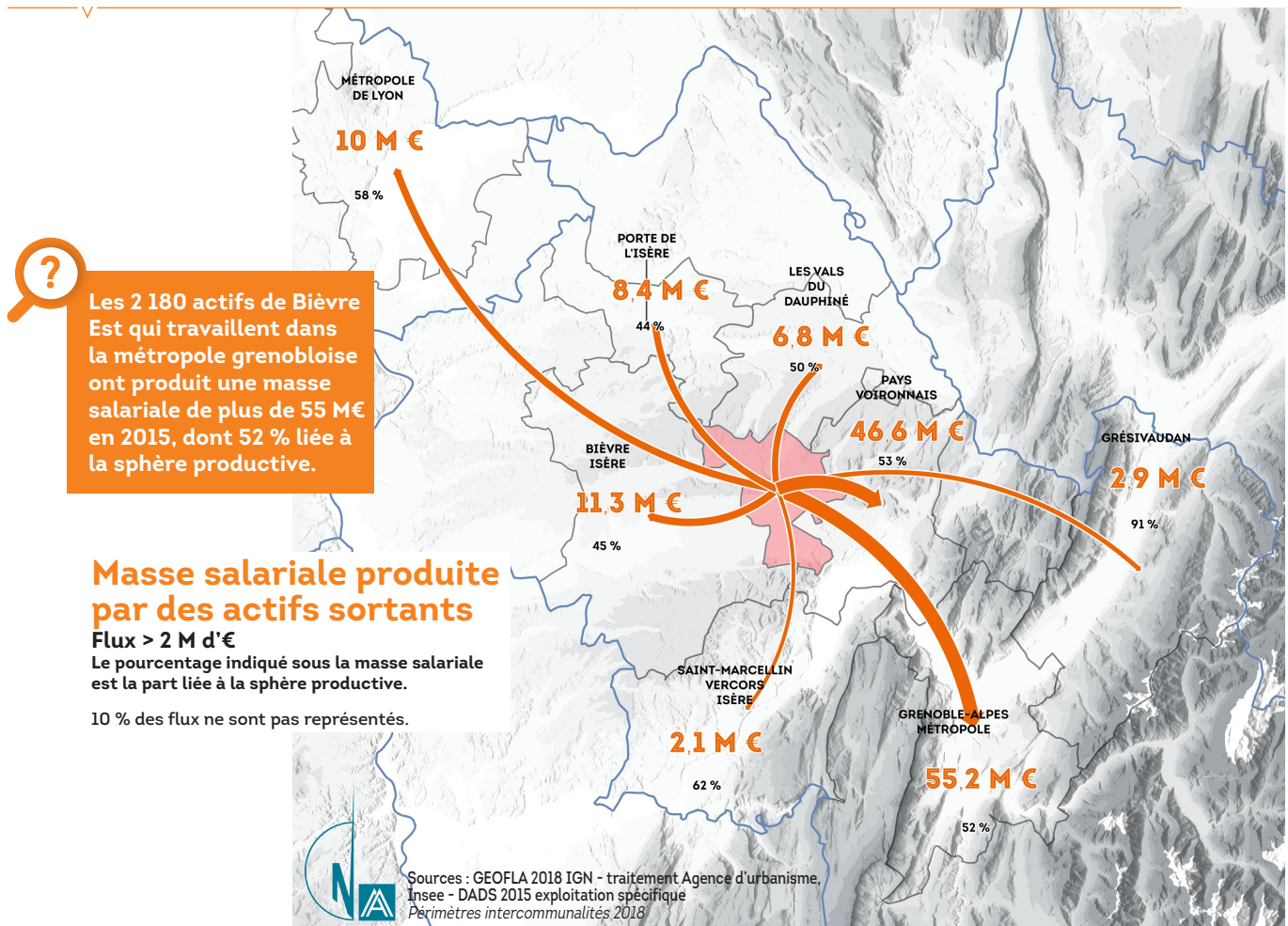
En 2015, les emplois de Bièvre Est génèrent 90 M€, dont 33 M€ sont réalisés par les actifs-résidents. Les actifs habitant sur place cumulent une masse salariale de 191 M€. 83 % de celle-ci est réalisée par les 74 % d'actifs travaillant à l'extérieur du territoire, très majoritairement dans la métropole grenobloise et dans le Pays Voironnais. Les 52 % d'actifs travaillant dans Bièvre Est sans y habiter cumulent quant à eux près de 58 M€, soit 64 % de la masse salariale produite sur le territoire.

EN BREF

CONCEVOIR DES POLITIQUES RÉPONDANT AUX LOGIQUES ÉCONOMIQUES DES TERRITOIRES



QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT HORS DE BIÈVRE EST ?



Un rôle redistributif important de la métropole grenobloise et du Pays Voironnais

La part de la masse salariale produite dans la métropole grenobloise est largement majoritaire, suivie de près par le Pays Voironnais. Ces deux territoires cumulent plus de la moitié de la masse salariale produite par des actifs de Bièvre Est qui travaillent à l'extérieur. Alors que la métropole lyonnaise n'attire que 4 % des actifs de Bièvre Est, la masse salariale qui y est produite est supérieure à celle des Vals du Dauphiné ou Porte de l'Isère qui attirent pourtant plus d'actifs (5 % chacun).

L'analyse des flux de masse salariale est riche d'enseignements sur les systèmes territoriaux, avec deux enjeux à la clé : mieux capter la dépense locale des actifs-résidents, qu'ils travaillent sur place ou ailleurs (en général ceux qui travaillent ailleurs gagnent plus), et mieux capter les dépenses d'une clientèle d'actifs occupant un emploi sur le territoire mais résidant dans un autre.

L'analyse de ces flux est particulièrement révélatrice du caractère systémique du fonctionnement des territoires. Elle illustre l'interdépendance des territoires du fait des choix résidentiels des actifs et des choix d'implantation des acteurs économiques, en fonction de multiples logiques (accessibilité, foncier...). Cette analyse encourage à proposer des politiques à ces échelles.

Le territoire de Bièvre Est est largement structuré par de multiples échanges avec les territoires voisins (accueil / départ des actifs).

UNE ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE ASSEZ FORTE, EN LIEN AVEC SA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

21 950
HABITANTS EN 2017
(1 AN ET +)

1 250
nouveaux habitants
(dont 98 % venant d'un territoire français)



6 % sont arrivés récemment sur le territoire

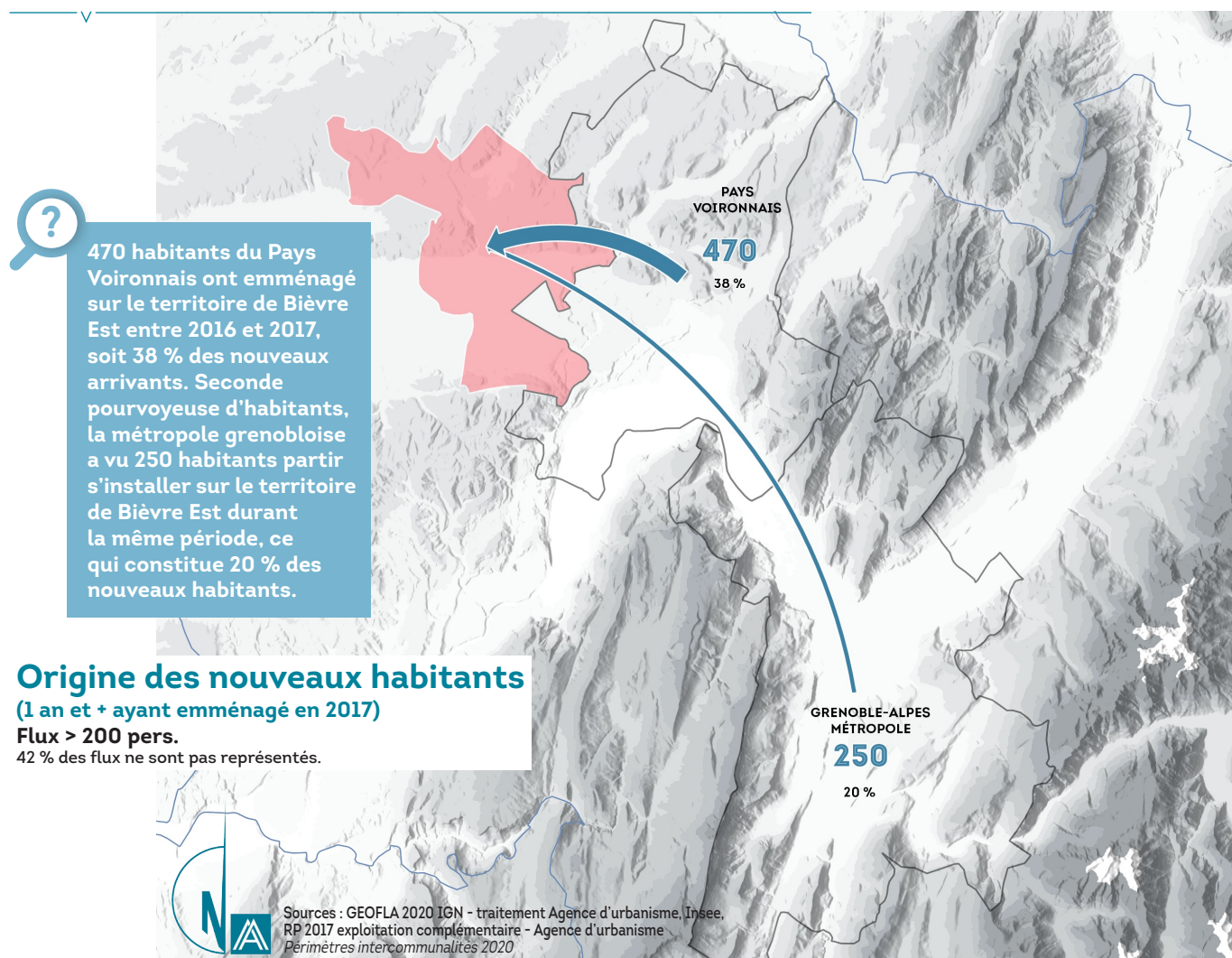
94 % des habitants
(20 700 personnes)
sont restés sur le territoire

91 %
n'ont pas déménagé

2 %
ont déménagé dans
la même commune

1 %
ont changé
de commune

OÙ HABITAIENT LES NOUVEAUX ARRIVANTS L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ?

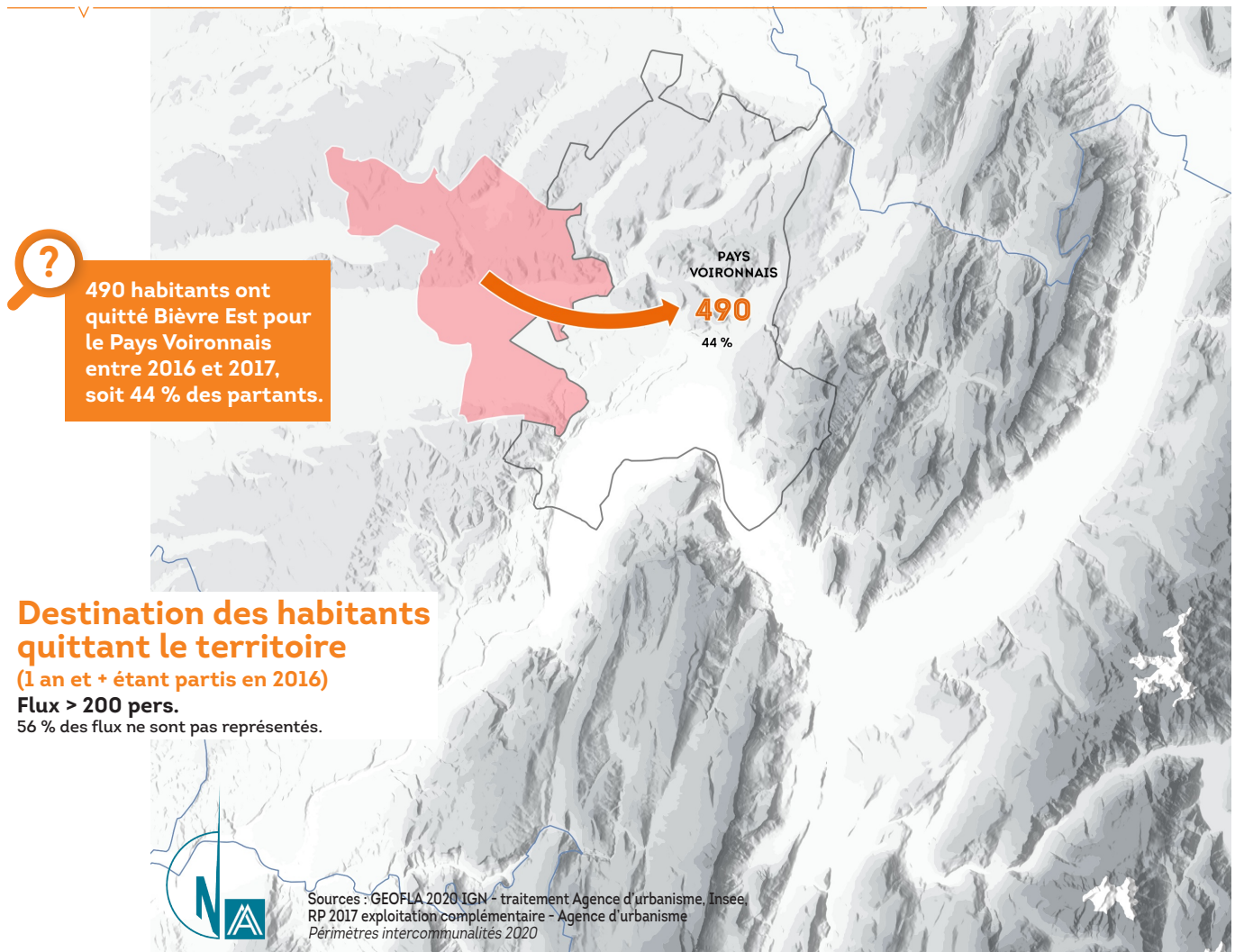


Les migrations résidentielles attestent des relations étroites entre Bièvre Est et le Pays Voironnais, puis avec la métropole grenobloise. Ces deux territoires représentent plus de la moitié des nouveaux arrivants. À noter l'importance des flux de petite taille non représentés, qui illustrent une provenance diffuse.

DES ÉCHANGES IMPORTANTS AVEC LE PAYS VOIRONNAIS

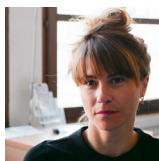


OÙ SONT ALLÉS CEUX QUI ONT QUITTÉ LE TERRITOIRE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ?



La majorité des résidents qui quittent Bièvre Est le font pour le Pays Voironnais. 490 habitants s'y sont installés entre 2016 et 2017, soit 44 % des partants. Pour autant, on constate de nombreux autres flux, faibles et diffus, qui rendent compte d'une attractivité de l'ensemble de l'aire métropolitaine pour les habitants qui quittent Bièvre Est.

De faible importance, les échanges migratoires se font très majoritairement avec le Pays Voironnais, en proportion sensiblement égale d'entrants et de sortants. Au total, par le jeu des arrivées et des départs vers les autres territoires français, Bièvre Est a gagné près de 120 habitants supplémentaires en 1 an.



A VOTRE ÉCOUTE

Audrey DASTE

Chargée d'études Territoires Urbaniste OPQU
est la référente pour votre territoire.

04 76 28 86 57
audrey.daste@aurg.asso.fr

CE QUI EST OBSERVÉ

Les 11 intercommunalités de l'aire grenobloise :

Bièvre Est, Bièvre Isère, Cœur de Chartreuse, Grenoble-Alpes Métropole, Grésivaudan, Massif du Vercors, Matheysine, Oisans, Pays Voironnais, Saint-Marcellin Vercors Isère, Trièves.

Mobilités professionnelles

Flux de personnes qui résident et travaillent dans deux territoires différents.

Actifs occupés

15 ans ou + ayant un emploi.

Mode de déplacement

Mode principal le plus fréquemment utilisé pour aller travailler. La catégorie « Pas de transport » concerne les personnes habitant sur leur lieu de travail ou celles n'ayant pas de lieu de travail fixe.

Depuis le millésime 2017, l'évolution des pratiques a conduit à modifier l'information collectée sur le mode de transport principal pour aller travailler. Le mode « deux-roues » a été scindé en deux : le vélo (y compris à assistance électrique) et le deux-roues motorisé.

Masse salariale

Estimation théorique des masses salariales sur la base des flux domicile-travail des salariés.

Il s'agit du cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail de référence, après déduction des cotisations sociales ouvrières obligatoires, de la CSG et de la CRDS.

L'estimation des flux de revenus est désormais réalisée par l'Insee, sur la base des Déclarations annuelles des données sociales (DADS) 2015 des entreprises. La circulation des salaires est calculée à partir des salaires réels de l'ensemble des salariés, à l'exception des activités extraterritoriales.

Le nombre d'emplois et d'actifs mentionnés sont issus du recensement de population 2017.

Sphère présentielle

Activités vouées localement à la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone (commerce de détail, éducation, santé, administration, action sociale, services aux particuliers, construction).

Sphère productive

Activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère (industrie, agriculture, services aux entreprises et commerce de gros).

Migration résidentielle

Flux de personnes âgées de 1 an ou plus ayant quitté une intercommunalité pour emménager dans une autre en un an. Les départs vers l'étranger ne sont pas disponibles à partir des données du recensement. Aussi le solde migratoire ne peut être calculé que pour les échanges au sein du territoire français.

Points de vigilance :

Depuis la précédente édition de 2017, les méthodes de calcul (pour les transferts de masse salariale), les périodes de référence (pour les migrations résidentielles) ou certaines sources de données ont changé. Il n'est donc pas possible de proposer des comparaisons ou des évolutions.

Pour les données de flux Insee : les effectifs supérieurs à 500 peuvent normalement être utilisés en toute confiance. Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car, en raison de l'imprécision liée au sondage, ils peuvent ne pas être significatifs. Les comparaisons entre territoires de petite taille sont à proscrire.

(se) connaître et (se) comprendre, c'est capital

> BASE DOCUMENTAIRE

basedoc.aurg.fr

Télécharger nos études et interroger le fonds documentaire

> PHOTO-CARTOTHÈQUE

aurg.fr

Disposer de photos et cartes en haute définition.

> L'ESSENTIEL DE L'ACTU

S'abonner à notre lettre d'information hebdomadaire sur l'actualité locale et nationale en urbanisme et aménagement

> GRAND A LE MAG

grand-a.aurg.org

> NOS DONNÉES EN IMAGES

(Re)découvrez votre territoire par thématiques

> VOS TERRITOIRES À LA CARTE

tercarte.aurg.org

Créer vos propres cartes statistiques

> L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

S'informer sur les enjeux en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement

veille.aurg.fr

> LA DOC'

Consulter le centre de ressources documentaires sur rendez-vous

caroline.leroy@aurg.asso.fr

L'AGENCE

D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

21, rue Lesdiguières | 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 28 86 00 | accueil@aurg.asso.fr

